

La réunion est ouverte en visioconférence à 18 heures.

### Membres présents

**Participants :** BONFANTE Thierry (membre du Bureau) ; COULOMB Alain (président) ; FANTONE Jean-Pierre ( trésorier adjoint) ; FAURE Alain (secrétaire adjoint) ; FULCONIS Claude (trésorier) ; GARING Christian (membre du Bureau) ; NEBEL Laure ( administratrice) ; PICARD Vincent (administrateur, représentant l'Ordre des géomètres-experts) ; PREVOST Emmanuelle (vice-présidente) ; RONDET Michel (membre du Bureau) ; SAINT-GEORGE Françoise (secrétaire) ; TESTUT Laurent (administrateur) ; TEULLE Catherine (membre du Bureau) ; TRAMIER Bernard (vice-président), soit 14 membres sur 21 qui composent le Conseil.

**N'ont pas pu participer :** BRACCO Jean-Pierre (administrateur, représentant Aix-Marseille-Universités) ; CHENAL Jonathan (administrateur) ; DUQUENNE Françoise (administratrice, représentant l'Association francophone de topographie) ; LE FLOCH Xavier (membre du Bureau) ; PERSON Thierry (administrateur) ; POUVREAU Nicolas (administrateur, représentant le Service hydrographique national) ; VIALET Renaud (membre du Bureau).

N.B. Vincent PICARD est maintenant le représentant de l'OGÉ au sein de notre Conseil d'Administration, à la place de Nicolas FIKER appelé à d'autres responsabilités.

### Ordre du jour

- Faire le bilan moral de nos actions depuis le dernier conseil d'administration réuni le 8 décembre 2022 et la dernière assemblée générale du 22 mars 2023 ;
- Faire le bilan financier arrêté au 31 octobre 2023 ;
- Discuter des perspectives et orientations à donner à nos actions.

### Préambule

Avant la réunion, Jonathan CHENAL avait envoyé un message écrit souhaitant des conseils d'administration plus fréquents et des convocations envoyées avec plus de délai.

**Décision :** le Conseil valide cette demande. Il décide de se réunir dorénavant 3 fois par an et de fixer longtemps à l'avance les dates de ces réunions. En 2024, elles auront lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mars (avant une Assemblée générale qui aura sans doute lieu le 18 ou le 20 mars), le jeudi 13 juin et le mercredi 13 novembre.

### Bilan moral

Le président :

- rappelle l'étoffement du Bureau et du Conseil d'administration en mars 2023, le changement de secrétaire et sa participation depuis mars aux réunions d'un bureau exécutif restreint qui ont lieu tous les mercredis ;

- communique quelques chiffres montrant que notre associations continue de grandir (nombre d'adhérents, nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux, etc.) et que la visite du marégraphe intéresse de plus en plus de monde ;
  - rappelle les grandes étapes de l'année 2023 (signature d'une convention avec l'IGN, mise en ligne d'une première visite virtuelle, labellisation du marégraphe par l'Organisation météorologique mondiale) ;
  - rappelle en les synthétisant toutes les réalisations qui sont listées sur [https://amis-maregraphe-marseille.fr/?page\\_id=4885](https://amis-maregraphe-marseille.fr/?page_id=4885)
  - informe sur quelques avancées pratiques qui facilitent les actions de l'association : moyens de communication (kakémonos, oriflammes, etc.), ordinateur prêté par Claude FULCONIS, notre trésorier, qui sera probablement cédé par lui à l'association si la machine rend les services attendus, etc. ;
  - informe sur l'état des relations avec l'IGN. Des réunions bipartites semestrielles ont été instaurées ; la première a eu lieu le 28 septembre dernier.
- Ce bilan ne suscite pas de commentaires significatifs.

### **Bilan financier**

Le trésorier communique le compte de résultats et le bilan financier au 31 octobre 2023. Des précisions sont données sur les subventions versées et promises.

Le président note que les ressources actuelles de l'association, qui s'élèvent à 13 705 euros sans certaines subventions pas encore versées, permettent, sans être énormes, d'engager quand même certaines actions.

### **Perspectives et orientations**

Trois perspectives spécifiques sont abordées dans l'ordre de l'urgence des décisions à prendre.

#### **Fascicules :**

Depuis sa création, l'association a un projet éditorial de création d'un ou deux fascicules de quelques dizaines de pages sur le marégraphe de Marseille, complémentaire du livre existant (un fascicule très orienté « images » et un autre avec plus de texte).

Au cours du dernier trimestre, AcelorMittal, entreprise dans laquelle travaille l'un de nos adhérents, Vincent PELLETIER, a versé à notre association une « subvention coup de pouce » de 1 000 euros pour faciliter ce projet. Le versement de cette subvention nous incite à le réaliser maintenant.

La réalisation des fascicules pourrait être faite en interne ; les seuls frais relatifs à cette opération seraient donc des frais d'impression.

**Décision :** le conseil décide de réaliser maintenant tout ou partie de ce projet (peut-être en commençant par le fascicule très imagé) et de créer une commission chargée de déterminer la forme du produit final (format, nombre de pages, épaisseur de la couverture, etc.) en fonction de devis fournis par des imprimeurs ; puis de choisir les images et les textes qui formeront le ou les fascicules. L'idée est de proposer des produits plus accessibles que le livre, que l'association pourrait vendre au prix de 20 euros, si ce prix est compatible avec les frais d'impression.

Christian GARING signale avoir publié plusieurs livres chez l'éditeur de livres scientifiques « Ellipses ».

**A faire :** communiquer cette source d'information potentielle à la commission.

### ERP – ouverture plus large du marégraphe au public :

Le compte-rendu de la première réunion avec l'IGN indique : « classement ERP en cours avec un objectif de finaliser l'action au premier semestre 2024 ». Une ouverture du marégraphe un peu plus large en 2024 qu'en 2023 impliquerait une augmentation des frais de déplacement.

**Décision** : des frais de déplacement plus élevés devront être inscrits dans le prochain budget prévisionnel.

### Bande dessinée :

Une première commission avait été mise en place au début de l'année 2022.

- Elle a établi un ordre de grandeur du budget (autour de 15 000 euros pour le dessin + autant pour l'édition) ;
- Elle a écrit un cahier des charges et une trame pouvant servir à l'écriture d'un scénario ;
- Elle a notamment bénéficié de conseils de l'Agence régionale du livre et d'un conseiller scientifique à la Cité internationale de la BD à Angoulême.

Une première subvention de 3 000 euros a été validée par la mairie de Marseille.

Par l'intermédiaire de Laure NEBEL, employée par la Société du canal de Provence qui, dans le cadre d'une opération « Collaborateurs engagés », soutient des associations d'intérêt général, nous avons candidaté pour un autre apport financier.

La subvention municipale, dont le montant ne nous sera versé que lorsque nous pourrons justifier de premières dépenses, nous incite à considérer le travail de la commission BD de 2022 comme terminé, à remercier les membres de cette commission pour le travail accompli et, pour poursuivre son œuvre avec un rythme plus soutenu, à créer une nouvelle commission de membres plus disponibles et compétents dans le domaine artistique.

Une discussion s'engage sur ces bases. Bernard TRAMIER souligne que ce projet est financièrement le plus important de tous nos projets actuels et qu'il est indispensable que les engagements que nous prendrons soient suffisamment étayés.

**Décision** : le Conseil décide de la création d'une nouvelle commission chargée :

- de déterminer le meilleur moyen de mener ce projet qui contient des parts de contraintes importantes liées au budget et au sujet scientifique à traiter : par exemple contacter des dessinateurs et/ou scénaristes dont nous apprécions les œuvres, en favorisant peut-être ceux qui ont déjà un éditeur, ou contacter un éditeur de BD qui traite de vulgarisation scientifique et qui nous mettra en contact avec des artistes ;
- de choisir un dessinateur-scénariste ou un dessinateur et un scénariste, travaillant à Marseille ou dans les environs ;
- avec un dossier plus fourni, solliciter de nouvelles aides financières.

Laurent TESTUT signale une BD du Shom sur Beautemps-Beaupré. Nicolas POUVREAU, contacté après la réunion, indique qu'il « n'était pas en première ligne » sur cette réalisation, mais qu'il possède des informations utiles pour aider notre commission à tirer profit de l'expérience Shom.

Vincent PICARD signale une BD de l'OGE sur la profession de géomètre-expert et se déclare également prêt à expliquer à notre commission comment a été réalisé ce projet.

**Décision** : communiquer ces deux sources d'information potentielles à la nouvelle commission.

### Autres sujets abordés :

Vincent PICARD signale que son entreprise « Amocité » publie sur un blog des tutoriels.

**A faire** : voir avec lui si l'idée peut être reprise à moyen terme (2025 ?) pour valoriser le marégraphe.

Emmanuelle PREVOST souhaite être mieux informée en temps réel sur les moyens humains mobilisés sur nos différentes actions (stands, conférences, etc.) et sur les éventuels besoins de dernière minute.

Françoise SAINT GEORGE propose pour cela d'utiliser l'application Google Sheets.

Autre sujet non abordé en réunion (oubli) : « Un jour au marégraphe », diffusé jusqu'à présent tous les 15 jours, sera dorénavant diffusé 1 fois par mois, au environs du 15 du mois. L'idée est que, en fonction des épisodes qui peuvent potentiellement être écrits, cette action de communication puisse durer encore deux ans.

La séance est levée un peu après 20 heures.

Alain Coulomb, président